ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse

Les incidents d'Italie. - Lord Curzon et l'opinion américaine: le ministre mépriserait la Conférence. — Hugo Stinnes et Rathenau à Londres. L'Angleterre et un moratorium au Reich. - Verrons-nous une entente germano-britannique?

cieux et officiels, les manifestations nti-françaises continuent en Italie. Certains journaux, en particulier le Tempo et le Paese, poursuivent leur violente campagne de malveillantes insinuations et calomnies en-

est d'envenimer n'importe comment les relations franco-italiennes, en inventant, au besoin de toutes pièces,

Le résultat de cette campagne de presse, c'est que des démonstrations anti-françaises se sont renouvelées un peu partout en Italie et que des tentatives ont été faites pour saccager de nouveaux consulats ou étalissements français.

Il nous paraît inadmissible que le gouvernement italien tolère plus longtemps cette campagne de surexcitation. Il serait temps d'y mettre un terme.

Curzon aura eu du moins cet avanlage de fournir l'occasion, à l'opinon américaine, d'exprimer une fois le plus ses sentiments d'unanime ympathie à l'égard de la France.,

ost juge ce discours « déplacé », et oarle de « manque de tact » et d'infatuation », le *Public Ledger* cuse lord Curzon d'être le mauvais génie de la Conférence de Washngton; et il ajoute: « il est fort heureux qu'il n'y soit pas venu; sa colère contre la France n'a pas d'autre motif que l'échec de sa politique orientale ». De son côté, l'Evening Public Ledger déclare : « M. Briand ne laissera derrière lui que des regrets Quant aux critiques du genre de celles qu'a formulées lord Curzon, il suffit pour y répondre de rappeler que M. Hughes a assuré la rance qu'elle n'aurait pas à redouter l'isolement moral ».

lue ont recu aux Etats-Unis une inerprétation qui, pour être inattenlue, pourrait bien se trouver la véritable: on le soupçonne de ne pas voir, d'un œil aussi favorable qu'il le dit, la Conférence du désarmement. Et la New-York Evening Post déclare sans détour que lord Curzon a manifesté « un mépris non déguisé pour la Conférence de Washingon », tandis que le Public Ledger accuse d'en être le mauvais génie. Certains font remarquer, en effet, de, d'après ce qu'on connaît des nceptions et des méthodes de lord urzon, les nouvelles méthodes et les ouvelles façons d'aborder les promes ne sauraient agréer au Miistre britannique des Affaires Etrangeres. On relève également la diffé-

erprète de l'opinion anglaise. Au total, on s'accorde pour recontre qu'une intervention du genre celle de lord Curzon compromet succès de la Conférence. Et d'auouns inclinent à penser que le but poursuivi était bien d'empêcher aboutir les efforts en cours.

Quant aux critiques adressées à la France, elles n'ont eu Outre-Atlantiue aucun écho. Le blâme de notre conduite dans le Proche-Orient, en Particulier notre accord avec Angora, Porte pas à Washington. D'un aucôté, après la magistrale démonsation de M. Briand, les Américains dmettent toujours sans réserve que situation toute spéciale de la France justifie pleinement ses armements terrestres actuels.

En définitive, la mauvaise action ministre anglais a totalement manqué son but : loin de nous aliécomme il le voulait, il a donné à univers le spectacle de sa mauvaise umeur et la suspicion qu'il tentait susciter contre nous, c'est à son opre détriment qu'elle s'exercera sormais.

On manque toujours de précisions

nes, le président de l'Union des in-

Toutefois, un fait nouveau, d'importance, vient de se produire: M. Rathenau, le négociateur des accords de Wiesbaden, vient à son tour de gagner la Grande-Bretagne. L'ex-ministre du Reich se propo-

se-t-il de poursuivre les pourparlers engagés par M. Stinnes? Songe-t-il simplement à élaborer avec Londres un accord semblable à celui qu'il a préparé avec la France? Les deux missions sont également possibles; peut-être même seront-elles menées de front.

A l'heure actuelle, en fait de certitude, on n'en possède guère qu'une: le gouvernement du Reich fait tous ses efforts pour se procurer du crédit à Londres. Que propose-t-il en échange? Quelles garanties compte-t-il offrir? On est abandonné aux hypothèses.

Toutefois, il semble bien que nombre de financiers londoniens soient assez disposés à consentir des avances à l'Allemagne.

La vérité, c'est que l'Europe et l'Amérique traversent une phase de profond désarroi économique : plusieurs pays touchent au seuil d'une crise redoutable. L'Allemagne est congestionnée par sa production; mais, si elle peut vendre en masse, elle ne saurait guère importer. Les Etats-Unis regorgent d'or et de produits; mais, la crise du change leur laisse leurs marchandises et la menace d'un chômage considérable pèse sur eux. Quant à l'Angleterre, qui ne peut vivre que par l'exportation, ses principaux débouchés la Russie et l'Allemagne, restent clos, et le chômage l'alarme avec juste raison

Tous ces pays s'apprêtent à essayer des formules économiques nouvelles: mais on n'ose encore se lancer complètement dans une voie. Une seule chose est évidente : ces pays doivent, à tout prix, se dégager des difficultés qui les étreignent.

Devons-nous accorder quelque crédit à la nouvelle colportée par une partie de la presse britannique et allemande, savoir : les Etats-Unis seraient disposés à accorder aux Nations, débitrices, une remise de 50 0/0 de leurs dettes, à condition que la Grande-Bretagne suive cet exemple?

Cette nouvelle nous paraît, pour le moment du moins, prématurée. Rien ne permet d'escompter un pareil geste de la part des Etats-Unis; et aujourd'hui encore, le secrétaire de la trésorerie, M. Mellon, déclare dénuée de fondement l'annonce d'un pareil projet.

Le Daily Mail signale une autre solution possible de la crise, solution en faveur en Grande-Bretagne: on accorderait un moratorium de 2 ou 3 ans à l'Allemagne pour ses dettes envers les Alliés. Ainsi serait enrayée la baisse croissante du mark, qui a pour résultat de fermer complètement, dit le journal anglais, le marché allemand aux marchandises britanniques.

Que deviendraient, dans ces conditions, les indemnités dûes à la France? Londres s'est déjà servie et nous comprenons très bien qu'elle n'hésite pas à consentir un sacrifice de la part... du voisin. Mais que dira celui-ci? Est-il prêt à se laIsser tondre une fois de plus? Nous en doutons!

Enfin, il convient de signaler un article sensationnel du Daily Herald, feuille nettement antifrançaise. Ce journal déclare en effet qu'une enhelmstrasse.

Mais il sied de soumettre au lecteur français les lignes suivantes du Daily Herald, symptomatiques d'un

certain état d'esprit: « Downing Street ne s'inquiète pas beaucoup de la France. On lui dira de se contenter de ce qu'elle pourra obtenir à la suite de l'accord Loucheur-Rathenau, tout en l'avertissant que la Grande-Breta-gne ne s'associera pas à elle pour impo-ser de nouvelles sanctions à l'Allema-

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1, - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3° page (- d° -).....

80 cent. 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

quant au but, et par suite aux résultats, du voyage à Londres de M. Stin-

dustriels allemands. En dépit de tous les démentis of-

vers la France.

Le but poursuivi manifestement des motifs de division.

Le malencontreux discours de lord Tandis que la New-York Evening

Mais les imprudentes paroles du discourtois homme d'Etat britanni-

enre d'attitude d'un Balfour, le dégué à Washington. Et, finalement, se demande lequel, du ministre du représentant, est le véritable

tente anglo-allemande, destinée à remplacer l'entente anglo-française, est mieux qu'une simple possibilité: une sérieuse probabilité. Il ajoute que d'ores et déja le projet d'une entente anglo-allemande est à l'étude tant au Foreign Office qu'à la Wil-

Et comment qualifier ce passage, tout pétri de cynique insolence:

« Si la France refuse d'adopter le mora- | Plus de palmes torium, l'Allemagne sera encouragée par 'Angleterre à déclarer son impossibilité de payer. Il y a derrière toute la diploma-tie secrète de Stinnes un mouvement très net et soigneusement étudié pour une alliance anglo-allemande. La Grande-Bretagne a soutenu l'Allemagne contre la France dans l'affaire de Silésie, mainte-nant la Grande-Bretagne va soutenir l'Allemagne contre la France pour les réparations. C'est dans ces conditions que les ententes se font. »

.Certes, le Daily Herald ce n'est pas toute la Grande-Bretagne! mais il est inconcevable qu'une feuille d'un pays qui fut l'allié sur les champs de batailles se permette de pareilles in-

Désormais, et chaque jour davantage, Londres ignore les intérêts de la France, quand elle ne les dessert pas franchement. C'est à nous à agir en conséquence.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Un démenti de M. Briand

Informé des paroles qui lui ont été attribuées, au cours de la dernière réunion de la conférence de Was-hington, consacrée au désarmement terrestre, M. Briand a envoyé à M. Bonnevay, garde des sceaux, le radio-télégramme suivant :

Il n'y a pas un mot de vrai dans les paroles que me prêtent le « Daily Telegraph » et « El Tempo ». La discussion de la commission du désarmement a été des plus courtoises et aucune parole n'a créé de dissentiment entre M. Schanzer et moi. Le dîner que la délégation italienne m'a offert pour ma dernière soirée, à Washington, a été empreint de la plus grande cordialité.

La question mnanciere ne serait pas traitée

Dans les milieux britanniques de Washington, on n'accorde pas créan-ce au bruit suivant lequel M. Lloyd George viendrait participer à la Conférence. Donc, dans ces conditions, on ne doit pas envisager sa prolongation anormale. Il n'est pas question, non plus, d'en élargir le programme, comme, par exemple, par la discussion du paiement des dettes de guerre.

Contrairement au bruit qui revient de Paris, il est inexact, que la Conférence en séance privée ait envisagé leur réduction de 50 0/0. Le fait que l'expert financier, M. Chesson, est reparti avec M. Briand, semble indiquer que ce sujet ne sera pas traité par la Conférence actuelle.

Les dettes des alliés

Parlant au Club économique de New-York, M. Vanderlip, le banquier bien connu, a donné les grandes lignes d'une proposition pour la reconstitution économique de l'Europe.

D'après ce projet, les Alliés devraient se reconnaître débiteurs envers les Etats-Unis, de 11 millions de dollars. De leur côté, les Etats-Unis, consentiraient à recevoir des acomptes d'un chiffre modéré et employer l'argent ainsi remboursé à la reconstitution de l'Europe.

Suivant M. Vanderlip, les Etats-Unis auraient beaucoup à souffrir si on les payait rapidement sous forme de marchandises, ce qui est la seule forme de paiement pratiquée étant donné l'état de démoralisation de tous les changes. Les Alliés de leur côté ne devraient pas effectuer de paiements sous cette forme.

Le gouvernement allemand ne protestera pas

La nouvelle suivant laquelle le gouvernement du Reich aurait adressé au secrétaire d'Etat américain, M. Hughes, une note protestant contre le discours de M. Briand, n'est pas exacte. Le gouvernement de Berlin avait bien préparé un pareil document, mais, après avis de la commission parlementaire des affaires extérieures, il a renoncé à son envoi pour des raisons de politique extérieure et pour ne pas soulever de dangereuses controverses interna-

Un emprunt français aux Etats-Unis

On mande de New-York au Financier, qu'une banque a émis environ 22.750.000 dollars de bons des villes de Marseille, Lyon et Bordeaux, remboursables en 34 ans. Ces souscriptions ont été couvertes en l'espace d'une heure.

jusqu'au le janvier

En raison de la proximité de la promotion du 1er janvier 1922, il ne sera plus décerné de distinctions universitaires au cours des cérémonies officielles qui auront lieu entre le 1er décembre et la date où paraîtra la promotion régulière.

Les nouveaux roubles

Une dépêche de Moscou, annonce la publication d'un décret relatif à une nouvelle émission de papier-monnaie pour 1922. Un rouble de cette nouvelle émission aura la valeur de 10.000 roubles anciens.

Landru condamné à mort

La Cour d'assises de Versailles a rendu son verdict dans l'affaire Landru, accusé d'avoir assassiné et brûlé 11 femmes.

Landru a été reconnu coupable par le jury et a été condamné à mort. Cette affaire a duré 21 audiences. Le jury a signé un recours en grâce en faveur du condamné.

--<>総<>-Chambre des Députés

Séance du 29 novembre 1921

Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion du projet de loi sur les loyers. Elle adopte l'article 2 disant qu'en raison de la pénurie actuelle des logements, il sera accordé jusqu'au 1er dé-cembre 1924, une prorogation de jouis-sance à tous les locataires dont les baux ou locations expireront avant le 1er octo-bre 1924. L'article 3 établit 5 séries de locataires ayant droit au maximum de la prorogation prévue.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre ajourne la discussion d'une interpellation de M. Daudet sur l'affaire Paul Meunier-Judet.

Elle reprend la discussion du budget. sont votés. Le budget de l'intérieur est discuté. Les 9 premiers chapitres sont votés. Sur l'article 10, M. Cornudet demande le relèvement des traitements des conseillers de préfecture. Mais après explications du ministre de l'Intérieur, l'amendement est retire et les articles 10 à 30 sont votés. Les derniers sont adoptés

sans discussion. La Chambre aborde le budget de la Justice. M. Lafarge proteste contre la lenteur excessive de la liquidation des biens sequestrés. A Paris, plusieurs centaines de millions sontimmobilisés, dit-il. M. Ancel proteste contre l'encombrement de certains tribunaux. Le ministre de la Justice répond que la liquidation des biens sequestrés sera faite et promet de réaliser la réforme administrative. Tous les chapitres du budget de la justice sont votés.

Séance du 30 novembre 1921 Dans la séance du matin, la Chambre discute la loi sur les loyers. Elle adopte un amendement portant que la loi est applicable dans toutes les communes de 10.000 habitants au moins.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre aborde la discussion des ports de la marine marchande et des pêches. M. Leboucq dit que le budget de la marine marchande est en augmentation de 30.700.000 francs sur celui de 1921. Les chapitres de ce budget sont votés.

<>>30<>>

Sénat

Séance du 29 novembre 191

Le Sénat ajourne la discussion du projet sur l'éducation physique et la préparation militaire, et renvoie à la commission d'administration générale le projet de modification de l'organisation du Conseil

Le Sénat adopte le projet voté par la Chambre sur la composition du Conseil supérieur d'hygiène publique.

Séance du 30 Novembre 1921 Le Sénat discute les crédits supplémentaires. M. Chéron proteste contre ces cré dits et il demande que le Gouvernement veille strictement au contrôle des dépenses engagées et soumette aux commissions financières du Parlement les rapports des contrôleurs. Un projet de réso-lution dans ce sens est voté. M. Bérard

fait connaître que les dépenses en Syrie s'élèvent à 1 milliard 250 millions. Les crédits supplémentaires sont votés.

unumiqui idualit

Médailles militaires

Nous relevons dans le Journal Officiel du 13 novembre 1921 le nom de notre compatriote M. Emile Huillet, qui vient de se voir décerner la médaille militaire pour faits de guerre (services rendus au contre-espionnage)

Nos félicitations à M. Emile Huillet qui est de Cahors et un ancien élève du lycée Gambetta.

BONNES AFFAIRES ??!!

On reparle des stocks de blé accumulés par le ravitaillement, les bu-reaux permanents. Le public pensait bien en avoir fini de cette institution malfaisante et provisoire qui dure toujours.

Eh! non: on a découvert encore, comme par hasard, dans quelques coins de halle, des stocks de blé.

Les plus ahuris sont probablement ceux-là même qui avaient constitué ces stocks. Ils pensaient que ces stocks étaient liquidés depuis long-

temps. Profonde erreur!
On les avait gardés: qui on? Le bureau permanent, parbleu. Ces stocks sont retrouvés, il faut donc s'en débarrasser, et cela per-

met au bureau permanent de subsister quelques mois encore. Les parasites savent s'accrocher. Mais, selon l'habitude prise, ce

sont les contribuables qui feront les frais de cette découverte de stocks de blé. Le Courrier du Centre, de Limoges, annonce qu'on vient de vendre aux

enchères, au Palais du Commerce, à Lyon, le reliquat du stock de blé, constitué par le ravitaillement, le bureau permanent en 1920, au prix de 100 francs le quintal. Il restait plusieurs centaines de quintaux de blé. Les minotiers lyon-

nais les ont achetés, par lots de 100 quintaux, au prix de 71 fr. 75 à 3 fr. le quintal.
Différence? Lecteurs, calculez.

Lecteurs et contribuables, vous paierez la différence. Le ravitaillement a fait et conti-

nue à faire de bonnes opérations commerciales. A ce jeu-là, un commercant se ruinerait. Mais l'Etat ne risque rien. Il a comme garanties, les contribua-

bles; il peut se permettre d'entretenir des bureaux permanents. Il n'est pas difficile d'être généreux, de dépenser beaucoup avec

l'argent du public. Car, il faut remarquer que le produit de la vente des stocks de blé ne rentre pas entièrement dans les cais-

ses de l'Etat. Il faudra en défalquer le montant des frais occasionnés par la vente, et pour l'entretien du nombreux personnel du ravitaillement.

Il ne restera pas grand chose pour le budget. Et, comme nous le disons, du res-

te, comme on le sait, ce sera le contribuable qui paiera. Il est fait exprès pour payer. C'est

sa raison d'être. LOUIS BONNET.

<>国<> Enregistrement

M. Sarlandie de la Robertie, receveur de 6° classe à Cazals est mis en non activité, sur sa demande pour raisons de santé.

Perception

Parmi les commis de perception qui viennent d'être nommés à une classe supérieure, nous relevons les noms de nos compatriotes : MM. Redoules, Barelle, Nouailles. Félicitations.

Conférence contre la tuberculose

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Mission américaine contre la tuberculose en France est à Cahors depuis plusieurs jours.

Les délégués de cette mission Mme W. Grannis, Mlle Suzanne Villain, notre confrère M. Charles Fuster et M. Milton, ont montré, dans plusieurs réunions au théâtre de Cahors, auxquelles étaient invités et assistaient les élèves de toutes les écoles de la ville, les ravages terribles de la

tuberculose. Mardi soir, à 9 heures, a eu lieu la première conférence offerte à la po-

pulation. La conférence était présidée par M. Pépin, secrétaire général de la Préfecture, qui, en ouvrant la séance

prononça une belle allocution. M. Duval, médecin général de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, membre du bureau d'organisation départementale, venu spécialement de Paris, prit la parole pour dire ce qu'était l'œuvre de la mission Rockefeller en France.

M. Charles Fuster, avec éloquence traita le sujet de la tuberculose. Il fut très applaudi.

Un orchestre, sous la direction du maître Nouyrit prêtait son concours gracieux à cette conférence, ce pendant que des films cinématographiques, l'un scientifique sur la tuberculose, sa cause et ses lésions, d'autres amusants et instructifs, étaient déroulés.

Ce fut une excellente soirée, et nous sommes certain que tous ceux qui ont entendu l'éloquent conférencier, M. Charles Fuster, répondront à son appel et apporteront leur con-cours à l'œuvre nationale, sociale contre la tuberculose.

Rappelons que ce soir, 1st décembre, à 20 h. 30, au Théâtre également, Mlle Suzanne Villain parlera dans la deuxième et dernière conférence de l'hygiène au Foyer et de l'hygiène de l'Enfant.

C'est une des innovations de la Mission Rockefeller que de faire traiter ces sujets éminemment féminins par une femme; personne mieux qu'une femme ne peut convaincre ses sœurs de leur rôle en hygiène sociale à côté de l'homme, sans que pour cela elle soit en conflit avec lui pour le plus

grand bien de la collectivité. Nous savons que Mlle Villain ne manquera pas, ainsi qu'elle l'a fait ailleurs, de toucher à ces questions et qu'elle convaincra les cadurciens et cadurciennes. Espérons qu'ils auront à cœur de venir l'entendre. Un film dramatique « La force de la vie » terminera cette soirée présidée par M. Tassart, adjoint au maire.

Donc, sujet et cinéma seront re-nouvelés; l'entrée sera également absolument gratuite ainsi que la distribution des brochures.

Nos compatriotes à Paris CRI D'ALARME

Qu'il me soit permis en ma qualité de Pré-sident d'un important groupement de Lotois de signaler à nos compatriotes qui songent à abandonner le pays pour se fixer dans les grandes villes, containes, conséquences de es, certaines conséquences de

grandes villes, certaines conséquences de cette décision.

Attirés vraisemblablement par des promesses trompeuses, supposent-ils qu'il leur suffira de prendre le train pour Paris et de se présenter pour qu'une place toute prête leur soit offerte? Halte-là! mes chers amis, le placement, malgré les relations étendues que l'on peut posséder, devient de plus en plus difficultueux. J'insiste auprès des compatriotes demeurés au pays qui auront connaissance de cette petite note, pour qu'ils engagent leurs parents ou amis à ne pas déserter la Maison paternelle, s'ils veulent éviter des déboires et des ennuis. Que de fois, j'ai questionné les arrivants, essayant de pénétrer le motif qui les a incités à fuir leur village natal; la plupart du temps, ils invoquent le défaut d'entente entre frères et sœurs pour conserver la terre familiale et continuer les travaux effectués depuis toujours de père en fils.

Je donne un exemple: Il y a trois semaines, je fus très surpris de revoir un lotois qui pourtant me paraissait bien décidé à rester au pays; comme je manifestais quelque surprise de son arrivée inopinée dans la Capitale, il me répondit ceci: « Que voulez-vous, j'ai essayé par tous les moyens de m'entendre avec mes frères et sœurs pour continuer l'exploitation des propriétés paternelles, aucune entente n'ayant pu s'établir entre nous, j'ai cru bien faire en venant ici à Paris pour y trouver un emploi que je vous prie de me procurer. » décision

pour y trouver un emploi que je vous prie de me procurer. »

Croyez-vous que ce brave garçon ne serait pas mieux au milieu de ses terres, au lieu d'être, comme maintenant, employé à couper de l'étoffe pour faire des cravates et de loger, sa besogne terminée, dans une chambre de 4 mètres carrés, au 6º étage, prenant jour par le toit et payer 1.500 francs par an de loyer! Combien d'autres exemples je pourrais citer.

Attention, vous, parents qui avez des

pourrais citer.

Attention, vous, parents, qui avez des jeunes filles. Faites-en de préférence de bonnes ménagères et apprenez-leur un métier manuel ou une profession réservée à leur sexe, ne négligez pas cependant de leur donner une bonne instruction; cela ne nuit jamais. Mais hélas! un grand nombre d'entre elles désirent être employées aux écritures, soit dans les Administrations, soit dans le commerce comme sténo-dactylo. Savez-vous combien de candidates ont soit dans le commerce comme sténo-dactylo. Savez-vous combien de candidates ont pris part dernièrement à un concours ouvert pour 80 places de ce genre? 950. Que vont devenir les 870 qui ont échoué, surtout maintenant que les administrations, les maisons de commerce renvoient toutes les auxiliaires pour réserver les places à nos braves poilus mutilés. — Cruelle déception pour les parents qui se sont sacrifiés pour que leur progéniture obtienne à grand peine des diplômes qui ne leur seront d'aucune utilité.

Méfiez-vous donc de ce mirage tentaleur

Méfiez-vous donc de ce mirage tentaleur qu'est la grande ville; à la terre doivent rester les terriens, ceux qui savent l'exploiter, la faire produire et en extraire les ressources qui font la richesse de notre petite patrie. Laissez travailler à la ville ceux qui v sont nés, qui v vivent depuis plusieurs patrie. Laissez travailler à la ville ceux qui y sont nés, qui y vivent depuis plusieurs générations, qui s'y étiolent et qui y végètent; ils sont à leur place comme vous êtes à la vôtre. Méfiez-vous surtout de ceux qui vous attirent avec ces prétendus avantages comme sont attirées les alouettes par le miroir aux glaces multicolores; leurs offres fallacieuses, les profits qu'ils font briller à vos yeux, sont faux la plupart du temps; l'exode des provinciaux vers la ville est une grosse faute; ils quittent le soleil, le bon air, la vie facile, dans le milieu natal pour des gages incertains, et une fortune promise qu'ils atteignent rarement.

Ce qui les attend plutôt: c'est la vie étroite, la disparition des économies, l'existence dans un air vicié, dans une petite chambre sous les toits, le salaire totalement employé à la nourriture et au logement; en un mot, c'est le plus souvent la misère.

à la nourriture et au logement; en un mot, c'est le plus souvent la misère.
Croyez-moi, j'ai frôlé tant de ces déboires et tant de désappointements, que je peux vous donner en toute certitude le conseil

Pour moi, je m'estimerai suffisammeni récompensé de ma modeste intervention st ce présent avertissement, basé sur une vieille expérience, pouvait être utile à quel-que compatriote du Lot.

Louis CANIAC, Président des « Cadets du Quercy »

Amicale du Lot à Bordeaux Dimanche dernier avait lieu à la « Bras-

serie du Coq d'Or » le banquet annuel au cours duquel on devait fêter l'arrivée de M. Arnault, préfet de la Gironde et les décorations de MM. le Dr Teulières, Terret et Méheut récemment promus dans l'ordre de la légion d'honneur.

Jamais l'assistance n'avait été aussi nom-reuse, de vives félicitations furent adressées à MM. Bersagol et Rives, organisateurs

du banquet. A la table d'honneur, à côté de M. Ortal, président, MM. Carbonel; Lagarde, vice présidents; Fontanilhes, trésorier; Bersagol présidents; Fontantihes, trèsorier; Bersagol, secrétaire, avaient pris place: M. Arnault, préfet de la Gironde; les nouveaux légionnaires; M. Vernhol, colonel commandant la 35º division d'artillerie; M. le Dº Bénech, professeur agrégé à la Faculté de médecine et conseiller général du Lot; M. Oubrerre, président du Quercy mutuel; MM. les Dº Monmayou, Molinié; Lescale, inspecteur de l'enregistrement. l'enregistrement.

La plus franche gaîté régna pendant le repas et au dessert M. Ortal, président, se faisant l'interprète de l'assemblée s'exprima en ces termes : Mes Chers Compatriotes,

Mes Chers Compatriotes,
En votre nom, je souhaite la bienvenue à
notre émiment compatriote, M. Arnault,
Préfet de la Gironde et je le remercie de
l'honneur qu'il nous a fait en venant présider notre banquet annuel.

Il m'est très agréable de lui dire combien
nous sommes fiers de compter parmi nous
un Chef si apprécié et combien nous avons
été heureux du vote de félicitations que lui
advassait tout récomment le Conseil général.

adressait tout récemment le Conseil général de la Gironde.

Et si j'ajoute que M. Arnault n'a jamais oublié notre cher département du Lot, qu'en toute occasion il cherche à être utile à ses Compatriotes, je serai certainement votre interprète en lui disant combien grande nous serons toujours heureux d'applaudir

Mes Chers Compatriotes, je vous invite

Mes Chers Compatriotes, je vous invite à fêter avec moi les deux membres de la société, qui depuis notre dernière réunion ont été recus dans l'ordre de la Légion d'honneur, M. le Dr Teulières et M. Terret.

Nous prenons tous part à la joie de M. Teulières. Nous savons tous quelle haute situation il occupe dans le corps médical bordelais. Pendant la guerre, nous avons été témoins du dévouement inlassable avec leguel il a prodérou ses soins aux victimes. lequel il a prodigué ses soins aux victimes de la guerre. Aucune décoration ne fut plus méritée que la sienne et en votre nom, je lui adresse les plus vives félicitations.

Que notre distingué compatriote, M. Terret en receive aussi une home part. Pen-

ret en reçoive aussi une bonne part. Pen-dant toute la durée de la guerre, M. Terret a fait preuve d'une activité qui l'à signalé à l'attention des Pouvoirs publics et lorsque la nouvelle de sa décoration nous est parvenue, une seule chose nous a surpris c'est qu'il n'ait pas été décoré plus tôt.

Vos compatriotes applaudissent de grand cœur à votre succès, Cher Monsieur Terret. Par ma bouche, ils vous adressent les félici tations les plus sincères et ils vous donnen l'assurance qu'ils sont heureux de votre honneur.

Mes Chers Amis, Notre Amicale du Lot est une réunion de famille. Vous trouverez donc tout naturel que je félicite aussi M. Chabrié, dont le gendre, M. Méheut a, lui aussi, reçu la croix des braves. C'est comme officier que M. Mé-heut a été décoré, il ne pouvait rêver récom-pense plus belle comme consécration de sa belle conduite. Nous lui adressons nos plus

sincères félicitations. Mes Chers Compatriotes, Je vous propose de boire à la santé de M. Arnault, Préfet de la Gironde, en faisant des vœux pour que son mérite soit apprécié comme il convient dans notre beau département et pour qu'il reste longtemps parmi

bois a la le M. le D'Teulleres, de M. Terret, de M. Méheut. Je porte votre santé à vous tous, mes chers Compatriotes, en vous souhaitant bonheur

et prospérité.
Les paroles du Président sont couvertes d'applaudissements et les bravos redoublent lorsque se lève M. Arnault, préfet de la Gironde. M. Arnaut remercie M. Ortal des paroles aimables qu'il vient de lui adresser, il lui dittoute l'estima qu'ils reunent comparaire. paroles almantes qu'il vient de lui adresser il lui dittoute l'estimequ'ila pour un compa-triote arrivé par son seul travail à la haute situation qu'il occupe. Déjà le Gouvernement a reconnu, il y a quelques années le mérite de M. Ortal en lui décernant la croix de la légion d'honneur, il espère qu'avant peu c'est la rosette d'officier qui remplacera la croix de chevalier.

M. Arnault a un mot aimable pour chacuu des nouveaux légionnaires et s'adressant à l'assemblée tout entière il lui dit toute sa l'assemblée tout entière il lui dit toute sa joie de se retrouver pendant quelques heures au milieu de ses compatriotes. M. Arnault n'a jamais oublié son cher département du Lot, il est heureux de voir autour de lui quelques-uns de ses vieux camarades du lycée de Cahors et, lorsque demain il se rendra dans le Lot pour y accompagner une délégation du Conseil général de la Gironde se rendant à Montfaucon pour étudier avec M. le Dr Bénech et une délégation du conseil général du Lot l'organisation d'un sanatorium interdéparlemental, il ne manquera torium interdépartemental, il ne manquera pas d'aller saluer à Cahors ceux de ses camarades dont il vient d'être longtemps séparé et qu'il n'a jamais oubliés. M. Arnault termine sa petite allocution en disant encore combien il sera heureux d'être utile à ses compatrioles et que rien ne lui coûtera à ses compatriotes et que rien ne lui coûtera pour rendre service à son cher département du Lot.

M. Oubrerie, président du Quercy Mutuel, salue M. Arnault au nom des membres de sa société et adresse un appel aux membres de l'Amicale pour qu'ils s'inscrivent nombreux comme membres honoraires du Quercy Mutuel. Il faut, dit M. Oubrerie, que les pius favorisés de la fortune membres de l'Amicale républicate de la fortune de l'Amicale républicate de la fortune de l'Amicale républicate de la fortune membres de l'Amicale républicate de la fortune de l'Amicale républicate de la fortune de l'Amicale républicate de la fortune de la fo l'Amicale n'oublient pas les moins favorisés membres du Quercy Mutuel dont beaucoup sont dignes du plus grand intérêt. M. le Dr Teulières et M. Terret remercient les membres de l'Amicale de l'aimable attention qu'ils ont eue pour les légionnaires et leur adressent l'expression de leur plus vive reconnaissance. La réunion se termine à une heure avancée, chacun fait des vœux pour qu'elle ait bientôt un lendemain qui permettra de fêter de nouveaux promus.

Bicyclette retrouvée

Nous avons relaté que mercredi dernier, lors du match militaire de foot-ball au terrain de l'Ile de Cabessut, la bicyclette appartenant à M. Sabaté avait disparu.

M. Sabaté crut tout d'abord, à une farce: mais samedi, n'ayant pas retrouvé sa bicyclette, il déposa une plainte.

La bicyclette vient d'être retrouvée par un pêcheur. Elle était dans le Lot, mais elle était débarrassée de sa chaîne et de ses garde-boues.

La bicyclette avait bien été volée. Une enquête est ouverte.

Non lieu

Une affaire de viol commise dans l'arrondissement de Figeac par le père sur sa fille devait être appelée devant le jury du Lot à la session du 12 décembre.

Un non lieu vient d'être rendu en faveur de l'inculpé.

Arrestation

Ces jours derniers, la police arrêtait un nommé Devès, âgé de 17 ans, pupille de l'Assistance publique pour vol d'une somme au préjudice de son patron, propriétaire aux Ramo-

En raison de son jeune âge, Devès avait été placé à l'hôpital de Cahors. Mais c'est un voleur incorrigible. A l'hôpital, il a volé une somme de 30 francs à un vieillard.

Cette fois, il a été arrêté et écroué à la prison.

Le temps

Le temps ces jours-ci était au beau: il a changé dans la nuit de jeudi. Un vent violent a soufflé durant toute la matinée. La tempête a fait rage dans la nuit, car les communications téléphoniques et télégraphiques entre Paris et Toulouse ont été interrompues.

Disparu

Philippe Caron dont nous avons annoncée la disparition est toujours introuvable.

Toutes les recherches faites sont restées infructueuses. Il paraît à peu près certain que Philippe Caron a été victime d'un accident et qu'il doit être mort, probablement noyé.

THEATRE DE CAHORS

Rappelon que c'est vendredi qu'aura lieu au Théâtre Municipal, la représentation du désopillant vaude-

L'école des Belles Mères

On commencera par

LA PETITE AMIE

de Brieux. **

Beaumarchais au Théâtre Municipal

Nous croyons savoir de bonne source que très prochainement, le maître Impresario Nadra Espy viendra nous offrir, avec sa compagnie, un spectacle extraordinaire comportant une belle création et le merveilleux chefd'œuvre de Baumarchais,

LE BARBIER DE SÉVILLE

A QUI LA FAUTE ?....

Si vous souffrez dans vos organes digestifs, si, oppressé, vous cherchez en vain le sommeil tranquille, c'est que vous ne buvez pas de l'eau Saint-Martial, laxative et dépurative, qui assure la régularité de la digestion.

Principauw dépôts: Pharmacies OR-LIAC, à Cahors, MEULET, à Gourdon, LAGARD, à Salviac, GINESTE, à St-Céré, BELLY, à Martel, POUJADE, à Luzech, LANDES, à Gramat, BEDÈNE MARCEL, à Souillac, et chez M. A. DELPUECH, à Fi-

Foire de chevaux. - De création toute récente, le marché aux chevaux qui a lieu tous les ans à la foire de novembre, avait pris cette année une certaine importance, tant par le nombre des animaux amenés que par le nombre des acheteurs qui s'y étaient rendus.

Les plus beaux lots avaient été amenés par MM. Fex, de Villefranche-du-Périgord; Delpeyroux, de Salignac, et Delmas, de Saint-Martial.

Il s'est traité pas mal d'affaires, et on peut espérer que, mieux connu, ce marché aura, l'an prochain une importance encore plus grande.

Luzech

Foot-Ball Rugby.— U. S. Luzechoise I bat U. S. Montaigu I par 9 à 0 3 essais.

1re mi temps: Luzech s'installe dans le camp des visiteurs. Le ballon bien talonné, sorti 8 fois sur 10, permit de faire de belles ouvertures qui échouèrent pour la plupart devant la défense adverse et aussi un peu par maladresse de nos lignes arrières. Sur une belle ouverture, ballon partant du centre, l'ailier marqua un bel essai par échapnée, le 'ailier marqua un bel essai par échappée, le

2º mi temps: Luzech domine de plus en plus; les attaques se succédant furent souvent dangereuses; mais par deux fois réussirent à tromper la défense adverse. Et a partie se termine sur ce résultat Luzech

9, Montaigu 0. Critique: Notre mêlée un peu mieux Critique: Notre mêlée un peu mieux équilibrée et plus homogène fournit régulièrement le ballon à ses lignes arrières, mais celles-ci se montrent souvent maladroites et sujettes à un peu trop de nervosité. Il est regrettable que le match du 20 novembre contre Fumel ait handicapé l'équipe de 3 de ses meilleurs joueurs. Il est aussi regrettable de trouver chez certains joueurs de la mauvaise volonté parce qu'ils se croient indispensables au succès de nos couleurs. Dimanche 4 décembre, U. S. Luzéchoise I recevra sur son terrain le S. Club Puy-l'Evèquois I.

La partie promet d'être des plus interessantes en jeu ouvert, les deux équipes voulant à tout prix prouver leur supériorité en vue du championnat qui doit se jouer le 25 décembre entre ses 2 clubs.

Puy-l'Evêque

La Lutte contre la Tuberculose. - Francais, 200.000 des nôtres sont fauchés chaque année par ce terrible fléau, c'est pour quoi la Mission Américaine Rockefeller, continuant dans le département sa vaste campagne d'éducation populaire, donnera à Puy-l'Evêque une grande conférence sur la Tuberculose et l'Hygiène du Foyer, le samedi 3 décembre à 20 heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ces deux très importants sujets seront traités par M. Charles Fuster et Mlle. S.

Cette conférence, qui sera présidée par M. le Docteur Rouma maire et conseiller général, se terminera par une série de films cinématographiques et, nous nous plaisons à le rappeler, l'entrée en est ab-solument libre et gratuite. — C'est donc un devoir pour tous d'aller s'instruire sur cette maladie, ses causes et ses remèdes.

Floressas Conseil municipal. - Le Conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche 27 novembre à 10 heures, en session ordinaire sous la présidence de M. Brugalières, maire. Huit conseillers sont présents. Sur la proposition de M. le maire, le Conseil municipal décide que la commune participera dans les proportions fixées par la loi du 15 juillet 1893 aux dépenses nécessitées par le traitement à l'Institut Pasteur, à Bordeaux, des indi-

g nts Rouquet récemment mordus par un chien enragé. La liste de proposition des répartiteurs pour 1922 est dressée.

M. Loussert Elie est désigné pour faire partie de la commission des listes électorales et MM. Varennes et Veyssié jugeront les réclamations.

Une demande de concession de matériel d'enseignement pour les écoles est for-

Sur la demande de M. Olières, conseiller municipal, il est assuré aux habitants du village de Recès, une subvention de 150 francs pour réparations aux chemins ruraux de ce village.

Le Conseil décide que les propriétaires bordant plusieurs chemins ruraux de la commune devront mettre en état ces chemins en coupant les ronces et les broussailles qui les encombrent.

La séance est levée à midi.

Légion d'honneur. - Avec le plus vif plaisir nous apprenons la promotion de notre excellent compatriote, Louis-Henri Prady, de Floressas, ex-sergent au 9e d'insanterie, au grade de chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

Au front pendant toute la durée de la guerre, le jeune légionnaire s'y est distingué par un sang-froid, une bravoure digne de tous les éloges. Titulaire de huit citations, de la Médaille militaire, il reçoit aujourd'hui la plus haute récompense dont un sous-officier puisse s'enorgueillir. Nous sommes heureux de lui en expri mer ainsi qu'à sa sympathique famille nos plus vives et sincères félicitations.

Imprimerie Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Figeac

Trouvaille. - M. Francoual, pointeur à la Compagnie du P. O. a trouvé près du moulin de Laporte une roue de secours pour automobile, qui a été réclamée par Mme de Péret.

Tribunal de Simple Police. — Dans sa dernière audience, le Tribunal de simple police a prononcé 26 condamnations à l'amende, pour infractions diverses.

Procés-Verbaux. — Des procès-verbaux pour mauvaise tenue de leur registre et non déclaration de présence d'étrangers ont été dressés contre des logeuses de notre Ville.

Vol. — Une bicyclette a été dérobée la veille de la foire à M. Besombes, négociant à Figeac, qui avait imprudemment laissé sa machine devant la porte de son magasin. Plainte a été portée.

Terrou

Carnet blanc. - Lundi, 28 novembre, a été célébré le mariage de Mlle Marthe Pradayrol, la gracieuse jeune fille du sympathique directeur-propriétaire de l'usine électrique de Terrou, avec M. Ca-

diergues, de Lacapelle Marival.
Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait les jeunes époux à qui nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Gourdon

Lou Gorrit del Quercy. — Nous rappe-lons à nos compatriotes et amis que demain aura lieu notre grande matinée dansante dans les salons du Palais des Ingénieurs civils, 19 rue Blanche, à 14 heures

Un excellent orchestre exécutera sous l'habile direction de M. Bonvoisin, lauréat du Conservatoire, un choix de danses anciennes et modernes jusqu'à 19 heures.

D'autre part, nous sommes d'ores et déjà autorisés à annoncer qu'une grande fête enfantine est en cours de préparation à l'occasion de l'Arbre de Noël. La Commission des Colonies de vacances qui s'est chargée de son organisation nous promet une belle matinée et s'est déjà assurée le concours de fameux Clowns du Cirque Médrano pour le dimanche 1er Janvier 1922.

R. AURICOSTE, 40, Rue de l'Université. Bal de la « Jeunesse Lyrique ». La société la « Jeunesse Lyrique » donnera un bal, le samedi 10 décembre, dans les salons de

Entrée 5 fr. ; demi tarif pour les memores honoraires. Toilettes de ville.

Grave accident. — Delpech Guillaume, ouvrier, âgé de 68 ans, demerant place du Réservoir, rentrait un peu guilleret vers 11 heures du soir, lorsqu'il tomba si malheureusement qu'il se fractura une épaule; en outre, il a des côtes enfoncées et le poumon perforé. Son état est assez grave.

Audiience correctionnelle du 29. - Des chasseurs sont poursuivis pour chasse sans permis. Comme ils contestent les termes du procès-verbal, l'affaire est renvoyée à huitaine pour audition des témoins.

- Un nommé Delubès, Siméon, 33 ans, domestique à Ussel (Lot), qui avait fait opposition à un précédent jugement qui l'avait condamné à six mois d'emprisonnement pour port illégal de décoration voit sa peine réduite à deux mois avec bénéfice du sursis.

Hyménées. - Nous apprenons le mariage de M. Ernest-Pierre Belmon, licencié en Droit, de Salviac, avec Mile Charlotte-Marie Paule Feysant, de Tourtoirac (Dordogne), et celui de M. Louis Coyard, de Salviac, commis titulaire de 2º classe au bureau des hypothèques de Gourdon avec Mlle Jane Renouard, sœur de M. Joseph Renouard, notaire à Pamiers.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Avis aux sinistrés. — MM. les propriétaires, victimes des orages de grêle qui eurent lieu à Salviac durant le mois de juin 1921 et qui ont fait des réclamations pour des dégrèvements d'impôt foncier, sont priés de se rendre à la mairie, chaque jour de la semaine, de 9 heures à midi,

afin de retirer leurs feuilles de dégrève-Vaillac

Foire du 25 novembre. - Foire assez animée. Plus de troupeaux que l'an der-nier. Baisse sensible. Les brebis ont valu 100 à 105 fr. la pièce. Les agneaux 50 fr.

La foire s'est clôturée par un grand bal traditionnel jusqu'à 3 heures de la nuit. Bonne journée pour le commerce local.

Importante et ancienne Maison de Marseille Offre excellente situation à DAME ou DEMOISELLE Désirant s'occuper d'alimentation

FIXE et COMMISSION WEISWALLER, 10, rue des Beaux-Arts, MARSEILLE

Rathenau à Londres

De Londres: La Westminster Gazette dit que la question des fonds nécessaires aux réparations fit, hier, le sujet d'une conférence entre M. Rathenau et les experts financiers anglais.

Ces derniers considèreraient qu'un moratorium n'est pas le meilleur moyen de sortir des difficultés, qu'ils sont plutôt favorables à un emprunt remboursable à longue échéance, à émettre sous la forme de bons, garantis par la Ligue des Nations et remboursables en 30 ou 40

Une conférence financière à Paris

Dé Londres : Selon le correspondant, à Washington, du Daily Mail, la Conférence financière internationale, dont il a été question, aurait lieu le mois prochain, à Parie.

Nansen en Russie

De Berlin: On annonce que Nansen est arrivé en Russie. Il a été recu à la frontière par une délégation des Soviets. Nansen exprima l'espoir qu'il réussirait à engager toutes les puissances à participer à une action de secours en faveur de la Russie.

Le nouveau sénat belge De Bruxelles: Bien que les opérations préliminaires à la constitution du Sénat ne soient pas terminées, on est fixé à peu près sur les résultats.

Le nouveau Sénat comprendra, selon toute vraisemblance, 73 catholiques, 28 libéraux, 52 socialistes.

Le roi continue ses consultations avec les chefs politiques. On croit que M. Carton de Wiart acceptera de former le nouveau Cabinet.

ON DEMANDE UNE TRÈS BONNE OUVRIÈRE COUTURIÈRE

Chez Madame LAPORTE 6, Place du Marché

AVIS

W. MAURY, Chirurgien Dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a repris l'entière direction de son Cabinet Dentaire et qu'il reçoit lui-même, comme par le passé, tous les jours de 9 h. à 6 h.

Les familles LAFAGE ont la douleur

de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur mère et grand'mère

L'assemblée aura lieu Cours Vaxis, Cahors. Les obsèques auront lieu vendredi matin, à 9 heures précises, et seront pure-ment civiles.

AVIS DE DÉCES Monsieur et Madame Raymond PÉLA-

Mademoiselle Marguerite PÉLAPRAT, Monsieur Auguste CANTAGREL et sa Mademoiselle CANTAGREL, Monsieur

Antonin CANTAGREL et son fils, Madame Veuve CANTAGREL et sa

Les familles PÉLAPRAT, HERMET, DOUSSAIN, CHENU, PEBRATX, MAR-Ont la douleur de faire part de la perte

cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Jeanne PÉLAPRAT Née CANTAGREL

leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, décédée à Cahors, le 30 novembre 1921, dans sa 51° année, munie des sacrements de l'église, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 2 décembre, à 9 heures moins 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

Maréchal Joffre.

Réunion, maison mortuaire, 8, rue

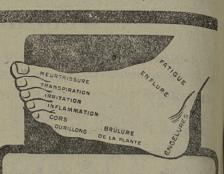
AVIS DE DECÈS

Monsieur Arsène DELCROS, Pein, tre à Cahors, et sa famille et tous les autres parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connais. sances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne

Madame Antoinette LAFAGE Veuve MARTIN

décédée à Cahors à l'âge de 78 ans. Et vous prient d'assister à ses ob. sèques qui auront lieu samedi 3 dé. cembre 1921, à 9 heures du matin en l'Eglise St-Urcisse.

L'assemblée, à la maison mor. tuaire, Place St-Urcisse, Nº 32.



Plus de Maux de Pieds

Ne souffrez pas non plus cet hiver d'engelures aux pieds et aux mains

Un traitement peu coûteux, aussimple qu'efficace pour se débarrasser de leurs divers maux de pieds, fera le bonheur de tous ceux qui souffrent, souvent atrocement, des pieds. Il suffit de dissoudre une petite poignée de Saltrates dans deux, trois litres d'eau chaude et de tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau, rendue médicinale et légèrement oxygénée; toute enflure et meur trissure, toute sensation de douleur et de brûlure, causées par le froid et l'humidité, la fatigue et la pression de la chaus dité, la fatigue et la pression de la chaus sure disparaissent comme par enchan tement. Une immersion plus prolonge ramollit les durillons les plus épais, les cors, œils de perdrix, etc... à un tel poin qu'ils peuvent être facilement enlevés ans couteau ni rasoir, opération toujour

Par son action sur la circulation de sang, l'eau chaude saltratée est égalemen le remède le plus efficace contre les enge lures, tant aux pieds qu'aux mains Evitez done, cet hiver, d'en souffrir, et prenant des bains saltratés dès les pre

Les Saltrates Rodell, sels minéraux extra-concentrés, se trouvent à un pris modique dans toutes les bonnes phar macies. Refusez toutes contrefaçons e exigez des saltrates.

RODELL CONTRE & MAUX OF PIEDS

ADJUDICATION Le Samedi 24 Décembre 1921,

9 heures du matin, caserne BESSIERES, il sera procédé à l'adjudication des fumiers à provenir des écuries du 7º RE-GIMENT D'INFANTERIE, du 1° Janvier au 31 décembre 1922.

ETUDE

Me Louis LESCALE NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte regupar Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-un, Mademoiselle Yvonne BOISSIÈRES, marchande-épicière, demeurant à Cahors, rue Ste-Barbe,

A vendu à M. Pierre HUGON, charron, et dame Eugénie CARRA-TIE, son épouse, demeurant aussi à Cahors, rue Ste-Barbe, nº 1, Le fonds de commerce de « Mar-

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'Etude du dit Me LESCALE, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour deuxième insertion:

neur; moi, je le crois surtout un pel

Et comment? Le fiancer de bonne heure, pa exemple. Les longues fiançailles occil pent et fortifient les jeunes gens. En France, on bâcle trop vite les mariages, quand un mariage dispose d'une vie, d'une famille, d'un avenir.

tite Jeanne Sassenay. Une enfant. Une enfant jolie, élevée par une

sainte mère. Ces dernières paroles furent colline

qui piaillaient: Bonsoir, grand'mère. Bonsoil Nous avons eu tort de le placer

grand-père. C'était l'avant-garde, Pierre Adrienne, essouffles à la course, qui après le tournant, débouchaient sur

grand-père les recut à la volée. Tu sais, fit Adrienne qui avait la parole facile et tutoyait tout le avec tante Marguerite, et maman lui

nous.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

SEATON DE LA COMPANION DE LA C

LES ROQUEVILLARD

PREMIÈRE PARTIE

Henry BORDEAUX

Marguerite et son fiancé. Il les sépare, LES VENDANGES « Personne, songeait-il, ne peut de cette place envisager de la sorte le spectacle du couchant. Un jour, quand je ne serai plus, l'un de mes enfants reprendra ces comparaisons. Mes enfants, qui continueront notre

œuvre, et seront gens de bien. Du passé qui aboutissait à luimême, il envisageait l'avenir avec sécurité. Absorbé dans ses réflexions, il ne vit pas venir à lui une femme qui sortait de la maison. C'était une femme déjà âgée, qui portait sur les épaules un châle sombre et s'appuyait sur une canne avec un grand air de lassitude, d'épuisement. Son visage, qui recevait le reflet du soir, avait dû être beau. Les années l'avaient flétri sans lui ôter une expression de pureté qui surprenait tout d'abord, puis attirait. C'était l'empreinte visible d'une âme droite, exempte de tout

mal et même un peu mystique. - Ils ne viennent pas encore? demanda Mme Roquevillard à son mari.

- Si, Valentine, les voilà. Tous deux s'entendaient pour parler de leurs enfants. Il lui montra au bas de la rampe, sur le chemin montant, un groupe nombreux. En tête marchaient deux bébés que leur grand'mère reconnut:

- Pierre et Adrienne. Ils prennent le raccourci. Je ne vois pas le petit Julien. Il doit tenir la main de sa tante Marguerite. Il ne la quitte pas. En effet. Je l'aperçois entre

le méchant garçon. Et sa mère, où - Elle vient derrière eux, tranquillement selon son habitude, avec

son frère Hubert. — Notre fils aîné. Distingues-tu sa décoration? M. Roquevillard sourit en regar-

- Comment veux-tu, à cette dis-Elle prit le parti de rire à son tour, gracieusement.

dant sa compagne.

chemin:

Il y a un grand ruban rouge sur la montagne. - Et tu lis dans le ciel : Hubert Roquevillard, vingt-huit ans, lieutenant d'infanterie de marine, décoré pour faits de guerre, proposé pour le grade supérieur, campagne de Chine,

défense du Peïtang. Mais oui, approuva-t-elle, je le lis très distinctement. Elle interrogea de nouveau le — Et Maurice ? je ne vois pas Mau-— Il est en arrière, je crois, avec

une autre personne. Mme Roquevillard, satisfaite, posa une main sur l'épaule de son mari. - Ce sera notre gendre, Charles Marcellaz. Notre compte y est. Je les compte toujours, comme lorsqu'ils étaient petits: Germaine, Hubert,

Maurice, Marguerite.

- Et Félicie manque toujours à l'appel, répondit-il. Une ombre obscurcit ses traits: il ne s'accoutumait point à l'absence de sa seconde fille, qui, petite Sœur des pauvres, avait traverse les mers pour s'en aller à l'hôpital d'Hanoï.

Elle s'appuya plus fort sur lui. — Mais non François, elle n'est pas loin de nous. Sa pensée est avec nous : je le sais, je le sens. Hubert, qui l'a vue à son retour de Chine, l'a trouvée heureuse. Et puis, un jour,

nous serons tous réunis. Il ne voulut pas s'attendrir et reprit son dénombrement : Ce n'est pas Charles qui vient avec Maurice. C'est une femme. Ils

Vois-tu son mari? — Oui, c'est elle. Mais je n'apercois pas le notaire. Il montera plus tard avec Charles. Leurs études les retiennent jus-

- Les Frasne dinent ici ce soir,

qu'à six heures.

n'est-ce pas ?

ont laissé le raccourci, ils allongent.

- C'est peut-être Mme Frasne.

d'une faute. - Oui, Maurice, qui est souvent prié chez eux, m'a demandé de les inviter. Ils gardèrent un instant le silence,

ayant le même souci. - Je n'aime pas cette femme, finit-Surpris, non pas de la réflexion, mais de l'entendre formuler par sa compagne qui était d'habitude l'in-

dulgence même, il l'interrogea au lieu de l'approuver : — Et pourquoi? Mme Roquevillard fixa ses yeux

limpides sur le ciel couchant: Je ne sais pas. On ignore d'où elle vient, on tremble de connaître jusqu'où elle irait Elle n'est pas belle et rien qu'en la voyant les mères s'inquiètent de leurs fils et les femmes de leurs maris.

- Quelle pitié! dit-il. Qui t'en a — Personne. Ce que je sais, je le

grand feu. Elle me fait peur. - Ah!... Et bien! on parle en ville d'elle et de notre fils. - Il faut avertir Maurice. Il faut

l'avertir sans retard.

- Mais, chère amie, comment s'y prendre? Nous ne sommes pas fixés. La rumeur publique, que signifie-t-

devine. Ceux qui prient baucoup ne sont pas les plus mal renseignés. Elle a des yeux étranges, sombres avec un

— Ce n'est pas la rumeur publique.

Elle parut s'en excuser comme , Je le pressens, j'en suis sûre. Il est en danger. M. Roquevillard reprit :

Quelquefois c'est décider une passion que la combattre. Tu l'as bien compris: tu as consenti à inviter les Frasne. Puis, les jeunes gens supportent mal cette ingérence dans leur vie. Maurice, surtout, qui est très

rend affinés, mais révoltés. Il faut l'expérience pour les assagir. Tu t'en préoccupais donc? Et tu ne m'en avais rien dit. A quoi bon t'attrister? Tu es

fier. Il n'a pas encore vingt quatre

ans. il est docteur en droit, il n'a con-

fiance qu'en lui-même. Il soutient

d'absurdes théories sur le droit au

bonheur, sur la nécessité du déve-

loppement personnel. Paris nous les

déjà si lasse. Oui, je devrais être forte. Une mère doit être forte. Mais tu l'es pour nous deux. Il continua:

dans l'étude de maître Frasne. Je le voulais mettre au courant de la pratique des affaires, spécialement des successions et des liquidations, avant qu'il ne débutât au barreau. Maître Frasne est le successeur de maître Clairval qui était mon ami et notre notaire. J'ai respecté une tradition. Là, je me suis trompé. Enfin, tout sera changé bientôt. Bientôt?

- Oui. Je reprendrai Maurice dans mon cabinet; il y terminera son stage. Ou bien il apprendra la procé-

romanesque. Je voudrais occuper son imagination.

C'est vrai. Marguerite avait pensé à la pe

pées par de petites voix perçantes

le plateau. Ils luttèrent de vitesse malgré les : « Pas si vite! Pas vite! » de Mme Roquevillard, et leur

monde sans respect, Julien est res avait recommandé de venir avec A suivre.

AVIS DE DECES Madame Vue LAFAGE Née Blanche-Delphine BROSSE

DE

Deuxième avis

chande d'Epicerie et Mercerie » que Mlle Yvonne BOISSIÈRES fait valoir à Cahors, rue Ste-Barbe, nº 1.

L. LESCALE.

dure chez Marcellaz. Dès notre reins tallation à la ville, je l'en informera - Bien, dit-elle en lui serrant main. Il aura moins souvent l'occasion de la rencontrer. Mais ce n'est

pas suffisant. Tu le trouves raison